

### Commune de Villars-sur-Glâne Conseil communal

1752 Villars-sur-Glâne 1 Case postale 176 Chèques postaux 17-193-0 www.villars-sur-glane.ch

Aux Membres du Conseil général 1752 Villars-sur-Glâne

N/réf. CC/ER/chv

Villars-sur-Glâne, le 26 avril 2021

### Convocation à la séance constitutive du Conseil général

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal a le plaisir de vous convoquer à la séance constitutive du Conseil général qui aura lieu le

# mardi 11 mai 2021, à 19h.30, à la salle de sport du Platy, rte du Centre sportif, à Villars-sur-Glâne

#### Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance constitutive par Mme Marie-Hélène Brouchoud, doyenne d'âge
- 2. <u>Composition du bureau provisoire par la doyenne d'âge</u> (art. 30, al. 2 LCo) : « Le Doyen d'âge du Conseil général préside la séance. Il désigne quatre scrutateurs issus de partis différents qui forment avec lui le bureau provisoire »
- 3. Election du/de la Président/e pour la période 2021-2022
- 4. Election du/de la Vice-Président/e pour la période 2021-2022
- 5. Election des scrutateurs/trices (art. 12, al. 1 let. b. du RCG) : « Le Conseil général procède à l'élection d'un scrutateur par groupe pour la durée de la législature »
- 6. Fixation du nombre et élection des scrutateurs/trices suppléants/tes (art. 12 al.1 let. c. du RCG) : « Le Conseil général procède à l'élection d'au moins trois scrutateurs suppléants pour la durée de la législature »
- 7. Entrée en fonction des organes nouvellement élus
- 8. Election de 9 membres à la Commission financière (art. 13, al. 1 du RCG)
- 9. Election de 7 membres à la Commission des naturalisations (art. 13, al. 2 du RCG)
- 10. Election de 7 membres à la Commission de politique sociale (art. 13, al. 3 du RCG) : « Le Conseil général élit en son sein une Commission de politique sociale composée en principe de 7 membres. Toutefois, chaque parti a le droit d'y être représenté »



- 11. Election des membres de la Commission d'aménagement (art. 13, al. 4 du RCG) : « Le Conseil général élit en son sein la majorité des membres de la Commission d'aménagement »
- 12. Election des représentants au sein du Conseil de l'Agglomération et proposition d'un candidat au Comité de l'Agglomération :
  - Election de 7 membres au sein du Conseil d'Agglomération
  - Désignation d'un membre élu, proposé pour l'élection du Comité de l'Agglomération
  - Election complémentaire d'un membre au Conseil d'Agglomération
- 13. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2021 disponible sur le site internet <a href="https://www.villars-sur-glane.ch">www.villars-sur-glane.ch</a>
- 13. Divers

Toutes les mesures seront prises afin de respecter les directives de l'OFSP notamment le respect de la distanciation sociale et le port du masque obligatoire. A cet effet, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des mesures sanitaires et directives annexées.

Dans l'attente de vous rencontrer tout prochainement, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, nos meilleures salutations.

## AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire

Emmanuel ROULIN

COMMINATOR &

Ilm Ilm

Annexe ment.